

Afin de préciser les objectifs des projets qui doivent être déposés, la Commission a formulé des programmes de travail (Work programmes) qui :

- > Pour le programme coopération :
 - définissent le contenu des domaines de recherche, via des sous-thèmes, et les objectifs à atteindre. Le programme de travail précise donc les enjeux auxquels les projets devront répondre. Il permet de voir quels sous-thèmes seront traités à court terme, (et sur certaines thématiques, de savoir quels thèmes seront développés dans les appels à propositions de l'année suivante, d'où la possibilité d'anticiper son positionnement sur un thème spécifique).
- > Pour le programme capacité :
 - définissent les conditions d'accès au programme.

Les programmes de travail sont téléchargeables sur CORDIS, le site de la recherche européenne : http://cordis.europa.eu/fp7/find-doc_en.html, rubrique « all current work programmes ».

Il est indispensable d'en prendre connaissance, si possible en amont du lancement des appels à propositions afin de bien valider que votre projet s'inscrit dans des objectifs européens qui seront en phase avec votre stratégie.

Sur la base des programmes de travail, des appels à propositions sont rédigés. Un appel à proposition comprend :

- > un thème,
- > une date d'ouverture et une date de clôture, éventuellement, plusieurs dates de dépôts si la procédure est en 2 temps,
- > des dates prévisionnelles de sélection,
- > le budget total à allouer,
- > la typologie de projet à déposer (ou le régime de financement) :
 - projets collaboratifs : de petite ou moyenne, ou de grande échelle : l'échelle est déterminée par le nombre de partenaire, la durée du projet et le budget prévisionnel,
 - réseaux d'excellence,
 - recherche au profit de groupes particuliers, notamment pour les PME,
 - etc.
- > la possibilité d'intégrer un partenaire hors UE (coopération internationale).

Pour le 7^e PCRD, les appels à propositions thématiques seront sur une base annuelle. Les candidats ont environ 3 mois pour préparer un consortium et une proposition de projet.

Les appels à propositions sont disponibles sur : <http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm>

Vos contacts

CCI de Clermont-Ferrand / Issoire

Courriel : een@clermont-fd.cci.fr

Tél. 04 73 43 43 22

CCI de Grenoble - GREX

Courriel :

elodie.wagner@grenoble.cci.fr

Tél. 04 76 28 28 09

CCI de la Haute-Savoie

Courriel :

europe@haute-savoie.cci.fr

Tél. 04 50 33 72 00

CCI de Lyon

Courriel : een@lyon.cci.fr

Tél. 04 72 40 59 71

CRCI Auvergne

Courriel : een@auvergne.cci.fr

Tél. 04 73 60 46 66

CRCI Rhône-Alpes

Courriel : een@rhone-alpes.cci.fr

Tél. 04 72 11 43 08